

Sciences, technologie, santé - mention : sciences, arts et techniques de l'image et du son - spécialité : ingénierie des systèmes de post production de l'image, film, vidéo et multimédia

RNCP9477 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	323t, 323n, 323m
Code(s) ROME	L1302, L1507, L1304
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I

<http://www.univ-provence.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

1. Importer /exporter les données audio, video et FLEX

Visionner, indexer et numériser les rushes pour le montage virtuel

Synchroniser le son et l'image

Réaliser les génériques

Composer et insérer des trucs, des effets spéciaux simples pour l'habillage d'un film

2. Veiller à la cohérence avec le scénario et la ligne artistique du film

Fournir une analyse critique des images, sons, jeu d'acteur et de la musique

Utiliser de manière optimale les outils d'étalonnage (oscilloscope, vectorscope)

Suivre la chaîne de post production image et son jusqu'à la finalisation du projet

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances suivantes :

Connaître les environnements logiciels tels que Photoshop, After Effects, combustion

Maîtriser les logiciels AVID et Final Cut Pro

Maîtriser les workflows en vidéo Haute Définition

Connaître le fonctionnement d'une table cinéma 16/35 mm

Connaître le traitement de l'image et du son en laboratoire

Faire preuve de créativité.

Maîtriser les différentes formes de montage (dialectique, transparent, expérimental)

Maîtriser les normes de compression et le signal video

Connaître l'histoire des formes cinématographiques et audiovisuelles et avoir des notions en histoire littéraire, plastique et musicale

Mettre en place une organisation adaptée au contexte de travail souvent stressant et exigeant
Connaître la législation (droit du travail, contrats, droit d'auteur) associée à ce secteur
Pratiquer l'anglais au niveau B1/B2 du cadre européen commun de référence en langue

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteurs d'activités
- Production audiovisuelle, cinématographique et institutionnelle.
- Production multimédia.
- Prestations de service (production/postproduction)
- Diffuseurs télévisuels.
- Structures culturelles
- Spectacle vivant

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles

Les appellations varient selon les secteurs d'activité, les entreprises, l'existence ou non d'accords salariaux ou de conventions collectives. Qu'il s'agisse de contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée, de contrat dit d'usage (« intermittent »), on retrouve dans le terme de « monteur » toutes les tâches génériques aux emplois concernés- Chef monteur(euse) /Assistant(e) monteur(euse).

- Monteur(euse) truquiste (Une formation complémentaire est néanmoins nécessaire pour ce métier),
- Directeur de postproduction
- Chargé de postproduction
- Media manager
- Synchroniseur
- Réalisateur (trice)
- Monteur son
- Scripte
- Vérificateur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
40% Enseignants chercheurs responsables des UE et 60% professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Enseignants chercheurs responsables des UE et professionnels

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Non

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le Directeur de la Formation Continue, le Président de la Commission Pédagogique, le Directeur du Département SATIS, le(la) correspondant(e) VAE SATIS, 2 professionnels.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://sites.univ-provence.fr/satis/>

Université d'Aix-Marseille I

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9477/>